

Téléphone 02.33.52.02.16  
Fax 02.33.52.42.62

**RÉUNION DU 11 SEPTEMBRE 2008**

Le onze septembre deux mille huit à 18 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué au lieu habituel de ses séances s'est réuni sous la présidence de M. Guy AMIOT

Etaient Présents : M. Guy AMIOT, M. DECARITE Hubert, Mme JEAN Mireille, M. LE MARQUIS Laurent, Mme ENQUEBECQ Nathalie, Mme GAMACHE Isabelle, M. PASQUIER Roger, M. POLIDOR Christophe, Mme HUBERT Chantal, M. POISSON Joël, M. EUGENIE Christian, Mlle BURET Elsa, M. LESERT Bernard.

Etaient Absents excusés : M. GRANDIN Pierre (pouvoir à Mme Mireille JEAN), M. Joël POISSON

Etait Absent :

Secrétaire de séance : Elsa BURET

Le compte rendu du 21 août 2008 est approuvé à l'unanimité.

Début de la séance : 18 heures 30

.....

**1 – Personnel**

Monsieur EUGENIE présente au conseil municipal l'emploi du temps de chaque salarié concerné par la réduction du temps scolaire.

**2 – Ecole**

Le conseil municipal autorise le Maire à demander des devis pour un PC portable suite à la demande de la directrice. Les devis seront présentés au CM prochainement.

**3 – Travaux**

La commission de sécurité va passer dans la salle polyvalente le 23 septembre 2008.

**4 – Mairie**

Le permis de construire a reçu un avis favorable de la part de la commission de sécurité.

**5 – Stade**

Choix de la peinture pour le bureau et le vestiaire.

Eclairage du terrain : l'étude est en cours.

Extension et mise aux normes du terrain de football, achat de préfabriqué à usage de vestiaires, création d'un éclairage homologué et création d'un terrain annexe ;

Après délibération le conseil municipal :

- Adopte le projet ci-dessus indiqué concernant le stade de football
- Décide de faire réaliser ces travaux, terrassement, réseaux, dalle et pose de vestiaires, clôtures, éclairage, buts
- Accepte les montants des devis estimatifs de 152 198 € HT soit 182 024, 59 € TTC

Afin de participer au financement de ce projet, le conseil municipal sollicite l'attribution d'une subvention de 10 000 € au titre de la réserve parlementaire.

## **6 – Communauté de Communes Douve Divette**

Une réunion a eu lieu avec les maires des 9 communes concernant le contrat de territoire et la compétence de la douve.

## **7 – PLU**

Un état des lieux de l'avancement du dossier est présenté.

Une réunion avec les personnes publiques associées a eu lieu le jeudi 11 septembre 2008. Quelques remarques concernant le zonage ont été prises en compte. Le règlement écrit est en cours de rédaction.

## **8 – Voirie**

Un emplacement pour cheminement piéton sera inscrit dans le PLU pour relier le village de la lande au bourg.

## **9 – Questions diverses**

Le maire informe le conseil municipal de la demande de matériel pour l'exposition « lire en fête » qui aura lieu à la salle des fêtes du 10 au 12 octobre 2008. Le conseil municipal donne un avis favorable.

La commission fleurissement a fait le tour de la commune pour lister les prochains travaux.

Le repas des aînés aura lieu le 19 octobre 2008.

La séance est levée à.

Le Maire,

Le Conseil Municipal,